



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom du projet	Création d'un pôle de proximité : paramédical-commercial sur la commune de Baincthun
Nom du Porteur de projet	Société MADEREMA
Structure Juridique du Porteur de projet	Société Civile et Immobilière
Nom du GAL	GAL du Pays Boulonnais

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (<i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (<i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (<i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (<i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (<i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie, circuit-court</i>)	<input type="checkbox"/>

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	133 737,66 € (dépenses éligibles)
Montant FEADER	58 400 €
Nom des cofinanceurs	Commune de Baincthun

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

Afin de démontrer sa volonté de dynamiser son centre-bourg et assurer un développement des services de proximité, la commune rurale de Baincthun, accompagne la Société Maderema pour créer un projet de Pôle de proximité composé d'activités paramédicales et commerciales.

Ce pôle se veut être un modèle d'exemplarité pour le Boulonnais de par son architecture innovante intégrant les codes patrimoniaux du Boulonnais et par la diversité des activités de service qu'il proposera au public en milieu rural.

Ainsi, sur un même site, des activités médicales (prévision d'installation d'un médecin pour répondre à la problématique de désertification médicale) et paramédicales (cabinets kinésithérapeutes et orthophonistes) côtoieront des activités commerciales (salon de coiffure, fleuristes notamment). La destination multi-services et multi-partenariales fait de ce projet un modèle novateur, proposant une nouvelle forme de services plurielle au public. Prévision d'ouverture du bâtiment : 1er trimestre 2020.

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Localisation et éléments de contexte

Baincthun est un village rural de 1345 habitants (Insee en 2015). Située à proximité de Boulogne-sur-Mer, la commune est traversée par la RD 341, qui génère un trafic routier important. Ce flux est une opportunité pour le développement d'activités commerciales. Suite au départ de plusieurs professionnels de santé, l'ancien cabinet médical a été contraint de fermer. Face à ce constat, il était important de voir émerger un nouvel équipement permettant de concilier service public et commerces de proximité. La création d'un pôle de proximité paramédicale et commerciale répond aux besoins de la population.

Objectifs

- Conforter le centre du village comme lieu de vie,
- Renforcer l'offre de nouveaux services publics,
- Apporter une offre de services dans le domaine de la santé.

Les réalisations attendues

Le projet est situé place de l'église. Il s'insérera dans son environnement constitué de la place, d'un tissu bâti traditionnel, de l'église construite en pierres de Baincthun et d'un parc de stationnement arboré.

Afin d'assurer une accessibilité pour tous, le bâtiment, composé de trois cellules, sera aménagé uniquement en rez-de-chaussée intégrant les normes "PMR".

L'architecture du bâtiment a été réfléchi pour assurer une intégration et une continuité architecturale. Il s'agit de prolonger la ville en respectant les proportions et les matériaux du bâti qui constituent le centre bourg.

Rôle de LEADER dans le projet

L'équipe technique assure un accompagnement constant de la commune et du porteur de projet pour développer de nouvelles formes de service multi-activités de proximité sur un même lieu.

Sans le soutien et l'intervention du programme Leader, le projet n'aurait pas eu lieu en milieu rural. La présence d'une ingénierie dédiée, d'un financement en complément du soutien de la commune a permis de rassurer et conforter le porteur de projet dans ses démarches.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Ce projet de Pôle médico-commercial s'intègre parfaitement dans la stratégie du GAL car il répond à la fois à la création et au développement de services de proximité en milieu rural. De plus, l'architecture des bâtiments s'inscrit dans une logique d'intégration architecturale. Le choix des matériaux, la prise en compte d'une continuité et d'un « prolongement dans la ville améliorent le cadre de vie en limitant les désagréments.

Ce projet a pour ambition de participer aux charmes du rural tout en proposant des services utiles qui luttent contre la désertification médicale. Ainsi, les habitants pourront se déplacer à pieds et ainsi réduire l'utilisation de la voiture (lutte contre l'émission des GES).

Ce projet est un modèle transférable sur d'autres territoires à la condition qu'il respecte plusieurs critères :

1. Volonté politique de la commune pour maintenir/créer de nouveaux services.
2. Prise en compte des spécificités géographiques, architecturales, sociales (prise en compte des besoins de la population) du territoire
3. Avoir un porteur de projet motivé par un tel investissement et ouvert à accueillir des activités qui sortent de son domaine de compétence (mixage des services)
4. Une ingénierie dédiée

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Insérer quelques photos ou illustrations du projet.

Photo de la place actuelle (le futur projet s'insèrera dans la continuité de la boulangerie)



Photo du futur bâtiment (source : MOE : Agence BENC)



Photo image de synthèse de l'architecte (source : MOE : Agence BENC)

